



## *Montbizot d'une saison à l'autre...*

# ÉDITO

**ALAIN BESNIER**  
MAIRE



**Chères concitoyennes, chers concitoyens,**  
Tout d'abord je souhaite faire un point sur la crise sanitaire que nous traversons. Nous constatons à ce jour une amélioration sur notre territoire. Toutefois, nous devons rester vigilants et respecter les gestes barrières. Nous avons l'honneur d'accueillir le centre de vaccination. Il fonctionne très bien et permet d'accueillir tous les volontaires à la vaccination dans d'excellentes conditions. Nous devons cette qualité d'accueil à la parfaite organisation mise en place par la communauté de communes, à l'ensemble des personnels de

santé qui a répondu présent. Je remercie tout particulièrement **le docteur DEMOLLIENS** qui, après avoir exercé durant pratiquement toute sa carrière à Montbizot, a repris du service pour coordonner le fonctionnement médical du centre. Merci bien sûr à tous les bénévoles de notre territoire qui vous accueillent et vous dirigent durant votre parcours au centre. **Gageons que cette stratégie vaccinoire nous permette de sortir au plus vite de cette crise sanitaire.**

En ce qui concerne nos projets en cours, voici quelques informations :

Après plusieurs mois d'étude et montage de dossiers de subvention, nous procéderons aux appels d'offres dès que nous aurons connaissance des accords de financement et montants d'aide.

Sont concernés :

- L'agrandissement et la mise aux normes de l'atelier communal

- Les aménagements de voirie rue de la Violetterie, rue Albert Lucas, rue du Rocher et rue du Pont de Pierre.

Ces travaux, présentés dans ce bulletin, devraient débuter au dernier trimestre de cette année pour se terminer en 2022. Ils ont pour principal objectif d'améliorer et sécuriser les déplacements piétonniers. Ils vont également changer la physionomie de nos voies et inciter

les usagers à plus de respect des règles de conduite.

La réfection de chaussée rue Paillard Ducléré, engagée par le département, est reportée en 2022.

Le lotissement Grand Champ, géré par La Mancelle d'habitation, devrait être lancé en consultation des entreprises cet été pour un démarrage des constructions à la fin d'année. Cette opération doit nous permettre de bénéficier de 25 logements locatifs supplémentaires et 7 pavillons en accès à la propriété.

Concernant le déploiement de la fibre, chaque habitation sera raccordée d'ici la fin de l'année. Pour mémoire, vous avez obligation d'identifier votre maison par le numéro qui vous a été attribué. La commercialisation par les différents opérateurs se fera durant le premier trimestre 2022. Seule la société AXIONE est habilitée à intervenir auprès des particuliers. Enfin, notre commune, labellisée « **Petite ville de demain** » bénéficiera très prochainement de l'accompagnement par un chef de projet, recruté par la communauté de communes, pour monter les dossiers des réalisations que nous envisageons jusqu'à la fin de notre mandat.

**Bonne lecture de ce nouveau bulletin et passez toutes et tous un bel été.**



## ELECTIONS DÉPARTEMENTALES et RÉGIONALES DIMANCHES 20 et 27 JUIN 2021

Les élections régionales et départementales prévues en mars 2021 ont été reportées en juin en raison de la crise sanitaire. Après avoir reçu l'avis du conseil scientifique sur les risques liés à l'organisation des élections et consulté les maires, le gouvernement a décidé de maintenir le scrutin en juin mais en le repoussant d'une semaine.

**Les élections auront donc lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021 à la salle polyvalente où 2 bureaux de vote seront installés.**

## Extraits des Conseils Municipaux

### Conseil du 16 février 2021 :

- Demandes de subventions - DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et/ ou Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (DSIL) et au titre du FDAU (Fond Départemental d'Aménagements Urbains) pour :

- Aménagement de sécurité routière en agglomération (rue de la Violetterie, rue Albert Lucas et Parking « Freulon »)
- Extension et réhabilitation de l'atelier communal

- Lancement des marchés :

- Aménagement de sécurité routière en agglomération (rue de la Violetterie, rue Albert Lucas et Parking « Freulon »)
- Extension et réhabilitation de l'atelier communal

- Approbation modification simplifiée du PLU.

### Conseil du 7 avril 2021 :

- Vote des taux d'imposition : + 1 %
- Modification des statuts de la Communauté de Communes « Cœur Maine de Sarthe » : prise de compétence « Mobilité »
- Lancement marché pour travaux quartier d'habitation « Le Clos »
- Validation du dossier unique d'inscription au restaurant scolaire et à l'accès périscolaire pour l'année 2021-2022.
- Tarifs restauration scolaire et périscolaire - année 2021-2022
- Participation aux frais d'entretien pour utilisation du restaurant scolaire par les ALSH des mercredis et vacances scolaires par la Maison des Projets.

## INFORMATION SUR LA TAUX FONCIÈRE DU BÂTI

**Pour l'année 2021, des changements vont apparaître sur les feuilles d'imposition de la taxe foncière du bâti.** En 2020, du fait de la suppression partielle de la taxe d'habitation, les communes avaient reçu de l'Etat une compensation correspondant au montant qu'elles avaient perçu en 2018. **En 2021, cette compensation ne sera plus versée.**

Aussi, des changements vont apparaître sur les feuilles d'imposition de la taxe foncière du bâti.

En effet, pour conserver l'équilibre budgétaire des communes, le montant de la taxe foncière résultera de la fusion des parts communale et départementale. Dorénavant, la commune touchera la part du Département.

Ainsi, sur les feuilles d'imposition, **le taux de la taxe foncière du bâti passe à 47,59%: taux communal 26,87 % + taux départemental 20,72 %.**

## DEUX NOUVEAUX VISAGES AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2021, les services communaux comptent deux nouveaux agents.

**Julie RAMYA**, adjointe technique, exerce ses missions au sein du restaurant scolaire, aux côtés de Nelly RENOULT et de Valérie SOUCHU.

Elle remplace Nadine CERNEAUX, démissionnaire.

Ses missions principales consistent à assister les enfants, notamment les plus jeunes, tout au long du repas, effectuer l'entretien et le nettoyage des locaux.

Elle connaît déjà très bien l'univers de l'école pour avoir exercé pendant plusieurs années la fonction d'employée de vie scolaire et accompagné des enfants en situation de handicap.

Son savoir-faire est déjà très apprécié non seulement des enfants mais également de ses collègues.



**Olivier LEFAUX**, adjoint technique, a été recruté pour remplacer Bruno GOURDIN qui a fait valoir ses droits à la retraite en début d'année.

Agé de 48 ans, Olivier LEFAUX a été peintre en bâtiment pendant plus de 20 ans. Il réside à Montbizot et a été très actif au sein des associations de notre commune, notamment celle des parents d'élèves.

Sa candidature a été retenue parmi la quinzaine de propositions arrivées à la Mairie.

En charge plus particulièrement des opérations d'entretien des bâtiments, Olivier a déjà démontré son professionnalisme. En effet, des bureaux de la Mairie avaient besoin d'un « coup de neuf ». C'est chose faite !



Bienvenue à eux au sein de notre personnel communal

## EXTENSION ATELIER COMMUNAL

Pour permettre un meilleur rangement et stockage des divers matériels, l'extension de l'atelier communal a été validée. Le cabinet d'architecte « COMME UN TRAIT » du Mans assisté de « ATELIER CAMILLE VANNIER » de La Flèche assureront la maîtrise d'œuvre. Une superficie supplémentaire de 127 m<sup>2</sup> sera créée avec une refonte de l'espace bureau. Un espace convivial permettant des réunions et un vestiaire pouvant accueillir un personnel féminin seront également réalisés. Le permis de construire a été déposé et l'appel d'offre des entreprises est lancé. Le cout prévisionnel s'élève à 82854€HT. Une demande de subventions DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) ou DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) a été sollicitée. Les travaux interviendront en 2021.

## Mobilier salle du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a décidé de procéder au remplacement du mobilier de la salle du conseil. En effet, bien que de bonne qualité, ce mobilier, acquis dans les années 90, est lourd à manipuler et le revêtement des chaises « défraîchi ».

Après une mise en concurrence, la société AEB Conseil de La Milesse a été retenue pour un montant de 10 440 € comprenant la fourniture de 14 tables basculantes sur roulettes et de 30 chaises. Ces tables offrent des conditions d'utilisation et de stockage très faciles.



Par ailleurs, il a été décidé d'acquérir du mobilier spécifique pour les mariages auprès de la société Bureaux & Cloisons Concept de Joué l'Abbé pour un montant de 1400 € comprenant deux fauteuils pour les mariés et 4 chaises pour les témoins.

Bien entendu, l'ancien mobilier n'a pas été jeté. Il a été réutilisé pour les salles mises à disposition des associations, dans l'ancienne école des filles, en remplacement des tables disparates et très abîmées.



## COLIS DU CCAS

En raison de la pandémie, le repas du 8 mai offert traditionnellement aux personnes de 70 ans et plus a été annulé pour la deuxième année consécutive.

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) a décidé, à titre tout à fait exceptionnel, d'offrir un panier garni composé de produits locaux distribués par :

- « Chez Simone », boutique en ligne gérée par Emeline HERIQUE de Montbizot
- Le Paratge, bar tabac géré par Martial BARBOT
- Le Grenier à pain, boulangerie-pâtisserie de M. et Mme COULON.

Après enquête auprès des personnes concernées, 86 colis ont été distribués. Un merci tout particulier à Emeline HERIQUE qui s'est chargée de la coordination entre les commerçants.

## ACHAT D'UNE PARCELLE

La parcelle située au centre bourg, 4 rue Albert Lucas, propriété de M. Freulon restait sans entretien depuis plusieurs années. Présentant un intérêt pour un futur aménagement, la municipalité souhaitait l'acquérir. Après négociation, un accord a été conclu fin de l'année 2020. Le conseil municipal a validé l'acquisition pour un montant de 30 000 €. L'objectif premier a été de libérer cet espace. Plusieurs petits bâtiments dans lesquels étaient entreposés du matériel ainsi que du stockage extérieur devaient être évacués. Notre équipe



d'agents municipaux a pris en charge ce travail. La mission a été réalisée rapidement avec efficacité. Le mur en fond de parcelle a été restauré. L'armoire verte récemment posée, située sur cette limite servira à vos futurs raccordements à la fibre. Sur cet espace viendra s'implanter une bande de stationnement doublant celle existante ainsi qu'un espace détente qui pourra être apprécié des promeneurs. La réalisation devrait intervenir fin 2021, début 2022 avec un investissement intégrant la rue Albert Lucas estimé à 104 000 €. Cette opération bénéficiera d'une subvention du plan de relance départemental de 33120€.



## TRAVAUX RUE ALBERT LUCAS

Afin de permettre un cheminement piétonnier en toute sécurité rue Albert Lucas (de la place de la mairie à la place de l'église) des travaux de création d'un trottoir PMR (Personne à mobilité réduite) sont programmés. Situé sur un seul bord de chaussée, il aura une largeur mini de 1,40 m. Cette modification entraîne une contrainte pour la circulation des véhicules. Les places de stationnement actuelles seront réduites. Mais pas d'inquiétude, elles seront compensées par l'agrandissement du parking des Hôtelleries. Un parking situé dans le lotissement Grand Champ à l'arrière de l'ancienne école des filles offrira également des places. Une vigilance sera apportée à l'implantation pour celles restant en bord de chaussée. L'opération se prolongera rue du Rocher pour élargir le trottoir côté droit en montant. Un passage alterné sera créé pour les véhicules. Une subvention DETR a été sollicitée.

## TRAVAUX RUE DE LA VIOLETTIERE

Le maintien à niveau de la voirie communale est un sujet important pour la municipalité. Après la rue des Forges, la rue de la Violetterie va être concernée par ces travaux de réfection. La circulation importante de véhicules rejoignant les habitations du Champ Tiger, la dégradation de la chaussée et la demande des riverains ont été pris en compte. Plusieurs étapes vont être nécessaires. Pour le réseau eaux usées, après un passage caméra, des travaux de réparations partielles s'imposent. Le réseau eau pluviale devra être reconstruit en partie. Les réseaux téléphone et électricité seront enfouis, 77000 € restant à charge pour cette partie de travaux. A noter que la fibre sera bien souterraine même si le câble devait être posé en aérien avant le début des travaux. L'éclairage public sera rénové. Puis viendra la chaussée qui sera renouvelée avec l'apport de trottoirs, de places de stationnement ainsi que deux plateaux ralentisseurs. Le premier se situera à l'entrée du lotissement et le second au niveau du chemin rue Manchette. Une présentation aux riverains s'est déjà déroulée, chacun a pu s'exprimer. Le coût estimé s'élève à 288 353 €. Une demande de subvention DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) a été sollicitée. La fin de l'opération est prévue pour 2022. Un nouvel espace de circulation rénové, sécurisé pour l'ensemble de la population, tel est l'objectif.



### Budget

Le coût de l'ensemble de ces projets est réparti ainsi :

A ce jour le montant des subventions n'est pas connu. Plusieurs dossiers ont été déposés (DETR, FDAU, Département, ...)

Acquisition du terrain FREULON	30 000.00 €
<b>Rue de la Violetterie et Albert Lucas</b>	
Prestations Intellectuelles	26 340.00 €
Aménagement Rue de la Violetterie	346 024.10 €
Aménagement Rue Albert Lucas et Parking	124 465.61 €
Aménagement Plateau du Pont de Pierre	62 625.85 €
Enfouissement des réseaux	77 000.00 €
<b>Coût total évalué</b>	<b>636 455.56 €</b>



## UN CHALET À L'ÉCOLE !

L'APE'M a investi à hauteur de 3600€ dans des jeux de cour :

- Draisiennes
- Vélos
- Cordes à sauter, ballons de handball, ballons de football, raquettes...

### Mais où ranger tout ce matériel ???

La municipalité a réfléchi à la construction d'un chalet situé en bordure de la cour maternelle.

Dans une optique de mutualisation des moyens, ce projet a été partagé avec différents acteurs intervenant sur le site

de l'école pour qu'ils puissent bénéficier de cet espace de stockage.

Cet investissement représente un coût global de 4500 € pour la collectivité avec une participation de 1000€ de la MDP. La construction du bâtiment a été réalisée par des parents d'élèves bénévoles. Un grand merci à eux pour leur investissement auprès de nos enfants !

Dans le cadre du partenariat, une charte d'utilisation est en cours de signature par les différents utilisateurs : l'équipe enseignante, le service périscolaire, la MDP et l'APE'M.



Photo Michel MEHALIN

## RESTAURATION DE LA SERRE DE L'ÉCOLE

### Un peu d'histoire

Le conseil municipal a voté en 1993 le principe de l'installation d'une serre adossée au préau, à l'extérieur de l'école. Cela faisait suite à un projet pédagogique autour du jardinage, initié par M. Séchet, ancien directeur de

l'école et ancien maire de Montbizot qui avait une classe de perfectionnement.

Installée depuis près

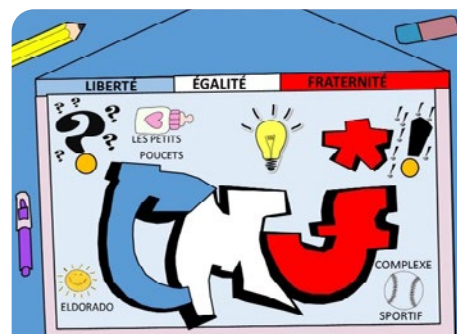
de 30 ans, cette serre avait un grand besoin de remise en état.

Mise au programme de la Journée citoyenne, toute la ceinture extérieure a été repeinte dans les tons de l'école.

Avec des bénévoles du jardin partagé, nous avons refait le toit, peinture et jointage, pour assurer l'étanchéité.

Restera à terminer la restauration des panneaux intérieurs.

Les classes de maternelle et primaire utilisent la serre pour la préparation de plants pour leur jardin.



## Le conseil municipal jeune

Lors de sa campagne, l'équipe municipale avait pour projet la mise en place d'un conseil municipal jeune. La commission solidarité a donc travaillé et propose sa mise en œuvre au cours du quatrième trimestre 2021.

Pourquoi un conseil municipal jeune ?

- Pour initier et sensibiliser les enfants à une démarche citoyenne.

- Pour leur permettre de s'engager et de participer activement à la vie de la commune.

- Pour les aider à concevoir des projets dont ils maîtrisent l'élaboration, la réalisation et leur évolution.

**Le Conseil Municipal Jeune sera composé au maximum de 6 élèves de CM1 et de 6 élèves de CM2 soit 12 élus.** Les enfants qui obtiendront le plus de voix à la suite des élections seront élus pour 2 ans, renouvelable par moitié tous les ans. Lors de la première séance du Conseil Municipal Jeune, un vote à bulletin secret sera organisé pour élire le ou la Maire et 2 adjoints.

Le CMJ se réunira une fois par mois de 17h30 à 18h30 à la Mairie de MONTBIZOT en présence d'élus du Conseil Municipal. Ces séances de travail auront pour objectif la mise en œuvre des projets retenus.

Les membres du CMJ seront conviés à toutes les manifestations officielles qui se dérouleront sur la commune telles que les cérémonies du 8 Mai, 14 juillet, 11 Novembre, les vœux du maire, inaugurations...

**Une information précise sera faite à la mi-septembre auprès des élèves de l'école.**

## GRUPE SCOLAIRE LOUIS ROUZAY

Malgré une année scolaire 2020 2021 difficile à vivre pour les élèves, l'ensemble du personnel se mobilise quotidiennement pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles et ce pour que l'école reste un lieu où chaque enfant puisse être en confiance pour apprendre.

Se sentir le mieux possible est primordial pour avoir envie de progresser.

Cet article me permet d'ailleurs de remercier toute la communauté éducative très investie pour le bien-être des élèves malgré les conditions actuelles.

Tout récemment, le jardin et la serre de l'école ont été réhabilités avec l'aide de l'«association du jardin des Prés Verts», des employés de la commune, mais aussi de bénévoles Montbizotins (pour la serre) et bien évidemment de l'investissement des enseignants.

Les élèves ont pu découvrir selon leur âge les outils du jardinier, la mise en terre des plantes aromatiques, la préparation des semis, ou enfin la fabrication des nichoirs à mésange ou des mangeoires.



D'autres moments autour du jardin approchent encore d'ici la fin de l'année, et ce pour toutes les classes. A nous, et aussi un peu à vous de faire perdurer ensuite ce beau projet pour les années futures ! En effet, ce jardin étant à l'extérieur de l'école, chacun pourra y apporter sa contribution en l'arrosant, le désherbant ou tout simplement en venant s'y promener...

Vive le jardin et les bienfaits qu'il apporte : fruits, légumes, senteurs, couleurs !

*Julien SEBIRE, Directeur*

## MUSIQUE « SOUVENIRS SOUVENIRS »

Après un an d'arrêt de concerts et défilés, 2021 verra je l'espère le bout du tunnel, alors en attendant, souvenirs, souvenirs...

Voici des photos de 1990 lors du concert pour le 25<sup>e</sup> Anniversaire de l'Association  
 - Daniel BARBAULT (Président de 1986 à 1996) et Marcel THIBAUT dit Sinsin  
 - Claude JULLEMIER chef de musique jusqu'en 1991 et qui a fait renaitre la musique à MONTBIZOT en 1964  
 - Claude et les flûtistes de l'Association  
 - Le groupe de Variétés-Jazz

Depuis 1991, Claude a laissé la baguette de chef à Christophe BROSSIER et la musique à Montbizot continue malgré la pandémie. L'après-midi théâtre prévu mi-mars, le Concert de Trompette d'Or en avril à

l'église et le Concert annuel de juin sont reportés à 2022, en espérant pourquoi pas un mini concert en plein air en juin prochain.

L'Harmonie Musiqu'en Maine dont font partie les musiciens de L'Association a repris les répétitions en septembre et octobre 2020 avant d'être à nouveau stoppée en novembre, nous attendons impatiemment la reprise.

### L'École de Musique a repris :

- Septembre et octobre en présentiel pour les cours individuels
- Novembre et décembre en visio (pas terrible pour enseigner la musique !)
- Janvier en présentiel jusqu'à 18H00



• Depuis mars, idem avec autorisation au-delà de 18 H et en respectant toutes les règles sanitaires.

Cette année le chef de musique voulait fêter ses 30 ans de direction, ce n'est que partie remise, à bientôt dans Montbizot en musique bien sûr. Merci à la municipalité

*Le Président Christophe BROSSIER*

## TENNIS DE TABLE Ste-Jamme

La vie des associations sportives n'est pas simple depuis le mois de novembre 2020. En effet, les adultes n'ont plus accès à la salle de tennis de table depuis le 1 novembre 2020 et nous avons encore du mal à imaginer la reprise. Les jeunes quant à eux ont pu reprendre les entraînements du 15 décembre au 15 janvier avant d'être de nouveau à l'arrêt. N'étant pas d'un naturel pessimiste, nous avons relancé l'activité en extérieur en proposant 2 créneaux le mercredi après-midi près du gymnase de Ste Jamme depuis début mars. Les jeunes sont enthousiastes malgré des températures un peu fraîches... Néanmoins, on prépare la reprise dès à présent lorsque la situation sanitaire le permettra. Une journée Festi Ping est

programmée en juin avec l'école primaire. Que toutes celles et ceux qui sont intéressés par le tennis de table nous contactent, il est possible de venir découvrir à tout moment. Nous tenterons d'organiser des activités pendant l'été !

*Francis HERVÉ*  
06 95 13 08.56



## Boxe française

Le club Boxe Française Montbizot est avant tout un club où règne une ambiance sportive et conviviale. Nous proposons uniquement des entraînements d'assauts, où seules les touches et la technique comptent. Nous sommes affiliés à la fédération française de savate boxe française ce qui nous permet d'accéder aux interclubs départementaux et régionaux. Lors de ces rencontres, les plus aguerris peuvent mettre en œuvre toute la technique acquise pendant les entraînements, ce sont également des temps de rencontre et d'échange avec d'autres clubs. Boxe Française Montbizot est un club de loisir chaque tireur (nom du boxeur en boxe française) vient pour se faire plaisir, débutants comme aguerris. Les entraînements sont accessibles à tous à partir de 6 ans



### Venez nous rejoindre :

- Pour les adultes le mardi de 20h00 à 21h30 au gymnase de sainte Jamme sur Sarthe et le jeudi de 19h15 à 20 h45 à la salle polyvalente de Montbizot.
- Pour les enfants le samedi matin pour les 6 à 10 ans 9h30 à 10h30 et les ados 11 ans et plus de 10h45 à 12h15 au gymnase de Sainte-Jamme-sur-Sarthe.

Vous pouvez suivre notre actualité sur notre page Facebook : et nous joindre sur notre boîte mail : [bfmontbizot72@gmail.com](mailto:bfmontbizot72@gmail.com) ou Philippe Fouchard (président) au 06 30 21 34 90.

## MJC

La MJC de Montbizot vous propose depuis de nombreuses années toutes sortes d'activités, qu'elles soient sportives (karaté, self défense, danse, gymnastique...) ou artistiques (atelier de créations artistiques), pour les enfants comme pour les adultes.

La crise sanitaire que nous traversons nous a obligés à nous adapter. Un protocole sanitaire a bien entendu été mis en place et des cours en visio ont pu être proposés quand cela était possible. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si une de nos activités vous intéresse : Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

Nous serions également heureux d'accueillir les personnes désireuses de s'investir pour nous aider ponctuellement durant nos manifestations, ou bien de manière plus régulière afin de participer au développement de nos projets.

<https://mjcmontbizot.asso-web.com>  
[mjc.montbizot@outlook.fr](mailto:mjc.montbizot@outlook.fr)



*Création d'un enfant de l'atelier artistique. Visage filaire à la manière de Calder et de Picasso.*

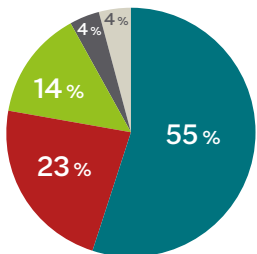


## Enquête auprès des aînés

En fin d'année 2020, un sondage a été effectué auprès de nos 118 foyers d'aînés pour connaître leurs besoins au quotidien. L'ensemble des conseillers municipaux les remercie chaleureusement de leur accueil lors de leurs passages.

Nous constatons qu'ils sont autonomes ou bien accompagnés dans leurs démarches administratives, leurs déplacements, leurs activités et leurs besoins au quotidien. Beaucoup de nos aînés sont adhérents de l'association Génération Mouvement, ils ont hâte de reprendre les activités.

### Prestations d'aide à domicile sollicitées par nos aînés



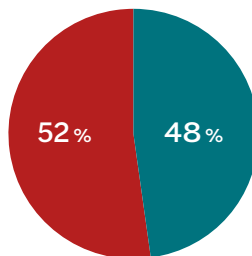
- Prestation à domicile (coiffeur...)
- Portage de repas
- Entretien extérieur
- Prestation pour déplacement courses
- Aide à la personne

Suite à cette enquête, une étude est lancée pour la mise en place :

- D'un **point internet** pour les démarches administratives (en autonomie ou avec accompagnement d'un élu)
- D'une **plaquette constituée d'adresses utiles** pour leur quotidien
- D'un **transport vers le centre commercial de Ste-Jamme-Sur-Sarthe** en lien avec la Communauté de Commune Maine Cœur de Sarthe.

Certains d'entre eux ont accueilli favorablement le projet des élus de proposer des **activités intergénérationnelles** ainsi que la possibilité de **déjeuner à la cantine avec nos enfants** dès que la situation sanitaire le permettra.

### Autonomie de nos aînés



- Démarches administratives
- Course / RDV



## Exposition photo

Encouragée par le succès de la première exposition photos l'été dernier, l'équipe municipale en charge de la culture a décidé de poursuivre l'aventure. Le thème retenu cette année est : **« Grands-parents / Petits-enfants, deux générations sur une photo »**. Cette exposition sera installée place Louis Rouzay, du 15 septembre au 31 octobre 2021. Que vous soyez le photographe, le sujet du portrait ou un visiteur de l'exposition, nous espérons qu'elle saura attirer votre regard.

### Vous habitez Montbizot et vous êtes grand-parent ou petit-enfant ?

Participez à l'exposition photos du 15 septembre au 31 octobre 2021. Pour cela, envoyez-nous :

- Une seule photo par famille
- Une photo de bonne qualité pour une belle impression

Par e-mail : [culturemontbizot@gmail.com](mailto:culturemontbizot@gmail.com)

## 1 NAISSANCE, 1 ARBRE

En 2020 la commune s'est engagée dans l'opération **« 1 naissance, 1 arbre »**. L'objectif est de favoriser la végétalisation de la commune par des essences locales en attribuant 1 arbre à chaque bébé né sur la commune. Une quinzaine d'arbres ont été plantés fin 2020, au début de l'hiver, pour les enfants nés de janvier à Novembre 2020. L'opération sera renouvelée cette année, pour les naissances de novembre 2020 à novembre 2021. Une cérémonie sera organisée dès que le contexte sanitaire le permettra pour l'attribution de chaque arbre à un enfant.



## NOUVEAU À MONTBIZOT

### DOM'SERVICES

#### Petits travaux de bâtiment :

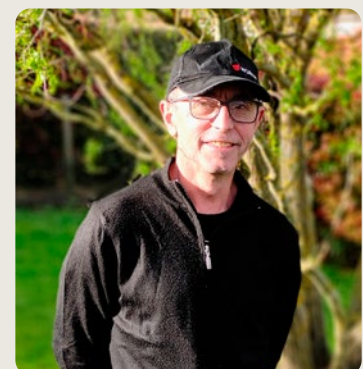
- Menuiserie
- Parquets et sols
- Faïence et carrelage

#### Petits travaux extérieurs :

- Tonte
- Taille de haies
- Terrasse
- Piégeur de rat agrée

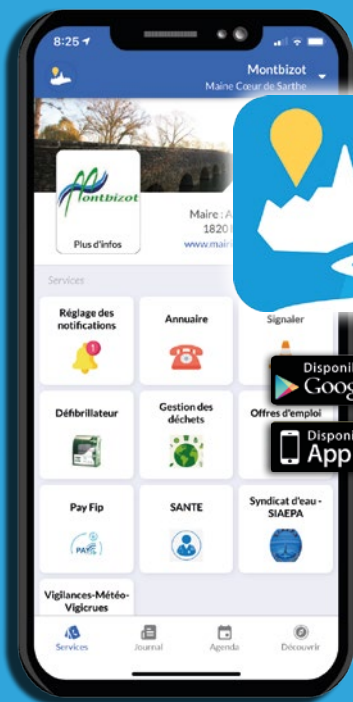
Me contacter au **06 49 22 20 63**

Règlement par chèque CESU possible





# Montbizot est sur IntraMuros



**Application gratuite**

Toutes les actualités, alertes et événements de votre commune au bout des doigts !

FLASHEZ CE QR-CODE POUR TÉLÉCHARGER L'APPLICATION



## NOTRE SITE WEB...

Associations, artisans, commerçants, envoyez-nous vos informations pour leur diffusion sur ce site.

Pour rester au contact des informations de votre commune, rendez-vous sur :

[www.mairiemontbizot.fr](http://www.mairiemontbizot.fr)

## L'état CIVIL

### NAISSANCES

- VERRIER Hortense, née le 1<sup>er</sup> Décembre 2020
- MAREAU Paula, née le 9 Février 2021
- DELAHAIE Paulin, né le 26 Février 2021
- CAMPION Alan, né le 16 avril 2021
- LEPROUST Lilas-Adély, née le 26 Avril 2021

### MARIAGES

- CORBIN Jean-Paul & BLANCHARD Françoise, le 15 Mai 2021
- CROISÉ Luc & GIRARD Virginie, le 15 Mai 2021

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer.

Téléchargez-la gratuitement pour découvrir les actualités, alertes, événements, lieux à visiter et les services de votre commune, de votre Communauté de communes et des alentours !

# C'est à retenir !

LE 13 JUILLET 2021, FEU D'ARTIFICE !

## A RETENIR...

### Informations mairie

- **Horaires d'ouverture :**
- Mardi, mercredi, jeudi et samedi de 8 h 45 à 11 h 45
- Vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 30 sauf période de vacances scolaires, fermé tous les après-midis)
- Téléphone : **02 43 27 60 44**
- Fax : **02 43 27 86 03**
- e-mail : [accueil@mairiemontbizot.fr](mailto:accueil@mairiemontbizot.fr)
- site web : [www.mairiemontbizot.fr](http://www.mairiemontbizot.fr)
- Le secrétariat de Mairie peut vous aider dans vos démarches administratives (inscription sur listes électorales, carte grise, passeport, carte d'identité, déclaration de travaux, permis de construire...)
- site web CDC : [www.maineceurdesarthe.fr](http://www.maineceurdesarthe.fr)

### Agence Postale Communale

- Place de la mairie : **02 43 14 24 00**
- Du mardi au samedi de 9 h 00 à 11 h 45

### Les urgences

- Les pompiers : **18 ou 112**
- La gendarmerie : **17**
- Le SAMU : **15**
- Le centre anti-poison : **02 41 28 21 21**
- Pharmacie : **0825 12 03 04**

Ce bulletin, préparé par la commission «Communication, Bulletin», est tiré à 800 ex. Directeur de la publication : Alain Besnier  
 Mise en page, impression :  
 Cemjika Pao - Le Mans - (06 21 52 87 05 - [www.cemjika.com](http://www.cemjika.com))

